



Questions :

Faut-il être membre du Ski-club Salins pour inscrire mon enfant aux cours de ski organisés avec l'Ecole Suisse de Ski ?

Oui, il faut être membre « famille ». Vous avez la possibilité de devenir membre en vous inscrivant sur notre site internet, rubrique « inscriptions ».

Est-on obligé de passer par le site internet pour les inscriptions (cours de ski enfant organisés avec l'Ecole Suisse de Ski ET pour devenir membre) ?

Oui, il faut s'inscrire sur notre site internet, rubrique « inscriptions », on ne prend aucune inscription par email ou téléphone.

Peut-on employer les chèques scolaires pour le paiement des cours de ski enfants organisés avec l'Ecole Suisse de Ski ET pour la cotisation annuelle ?

Oui bien sûr. Vous déduisez de votre facture totale le chèque scolaire. Ensuite, vous apportez le chèque scolaire le premier jour des cours de ski enfants et le donnez à un membre du comité.

Comment puis-je savoir quel est le niveau de ski de mon enfant pour l'inscription au cours de ski organisé avec l'Ecole Suisse de Ski ?

Consultez la page suivante pour les niveaux

Si mon enfant est malade et ne peut pas venir au cours de ski, à qui dois-je annoncer son absence ?

Veillez écrire un email à secrtaire.scs@etik.com



BOURGEOISIE
DE SION



RAIFFEISEN
SION - RÉGION

SCHRAD'AIR
COMPRESSEURS SA

